

Décision Générale colonial

Décision n° 648 04/06/1947

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 4 juin 1947
Numéro JO n° 6 du 30/06/1947	Date du numéro 30 juin 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont admis à salaire mensuel pour compter du 1er juin 1947 les nommés Kadidja Mohamed et Mohamed Assain, infirmiers auxiliaires, 6e échelon, en service à l'hôpital colonial.